



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 08 Juillet 2015

Date de la convocation 23 Juin 2015	Heure de la séance 17 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme BLANQUET Elisabeth, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.AZAM Joël, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent à Mme BARRE Berthe, Mme OLLIE Sophie à Mme REVERTE Françoise, M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis,</p>

Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel de la Communauté de communes.

Monsieur COSTE rappelle aux membres du conseil que conformément aux divers mouvements de personnels, à l'actualisation des emplois pourvus et à la mise en œuvre des avancements de grades 2015, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et d'y apporter les créations et suppressions de postes suivantes :

Personnel titulaire :

- Création de 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe TNC 22H
- Création de 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe TC
- Création de 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe TC
- Création de 2 postes d'adjoint administratif principaux de 2^{ème} classe TC
- Création de 3 postes d'adjoint techniques principaux de 1^{ère} classe TC
- Création de 2 postes d'éducateur principaux de jeunes enfants TC
- Création de 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe TC
- Création d'1 poste d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe

- Suppression 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe TNC 25H
- Suppression de 2 postes d'éducateurs de jeunes enfants TC
- Suppression de 1 poste d'auxiliaire de puériculture TC
- Suppression d'1 poste d'adjoint du patrimoine TC
- Suppression d'1 poste d'éducateur des APS

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur ces modifications.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel Communautaire telles que présentées ci-dessus.

INDIQUE que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades.

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois créés seront inscrits au budget, chapitre 012.

CHARGE Monsieur le Président de nommer le personnel dans chacun des nouveaux postes créés dans les conditions réglementaires.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150710-2015-07-08-06-DE
Date de télétransmission : 16/07/2015
Date de réception préfecture : 16/07/2015